

---

COPENHAGUE – Réunion conjointe GAC-GNSO  
Dimanche 12 mars 2017 – 15 h 15 à 16 h 45 CET  
ICANN58 | Copenhague, Danemark

THOMAS SCHNEIDER: Messieurs dames, je vous prie de prendre vos places. Les membres de la GNSO je vous invite au podium, et le reste, prenez vos places. Merci.

Moi je suis déjà à ma place, alors à vous maintenant.

Alors. James, s'il vous plait.

S'il vous plait, revenez à vos places, merci.

Bien. Merci beaucoup à nos collègues de la GNSO de nous rejoindre ici et d'avoir trouvé la salle, parce que, à vrai dire, samedi, j'ai eu ce problème, je ne trouvais pas la salle où vous étiez. Donc...

Il semblerait que cette fois-ci la liste des points à aborder est un peu plus courte. Je ne dis pas que ces puces ne soient pas en elles-mêmes la représentation de thèmes complexes, mais bon.

Commençons dès maintenant avec les thèmes très importants pour la GNSO ainsi que pour nous-mêmes.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Nous allons voir le travail pour les prochaines séries, et nous aimerions bien savoir où vous en êtes par rapport aux pistes de travail pour vous préparer pour les prochaines séries, y compris celles qui concernent l'évaluation de la première série et les leçons que nous avons tirées de cela.

Je vous demande s'il vous plait de vous présenter parce qu'il se peut qu'il y ait des gens qui ne vous connaissent pas dans cette salle.

JAMES BLADEL:

Merci beaucoup Thomas d'avoir accueilli le conseil de la GNSO et de nous accueillir nous aussi.

Nos félicitations pour l'annonce que vous avez faite. Comme nous l'avons dit, nous allons... De façon très égoïste, vous allez nous manquer. Mais bon, nous comprenons que vous avez beaucoup d'obligations.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle James Bladel, je suis le président de la GNSO et il y a Carlos, là, qui est le coordinateur, l'agent de liaison avec le GAC. C'est un poste qui a été créé après une série de consultations pour mieux coordonner le travail de nos deux groupes. Donna Austin qui est la vice-présidente pour les parties contractantes au sein de la GNSO, à savoir les registres et les bureaux d'enregistrement.

---

Après Dona, il y a Heither Forrest, qui est présidente des parties non contractantes de la GNSO, à savoir les parties commerciales et non commerciales, les parties prenantes non commerciales. Et Avri Doria qui est à la fin de la table, au bout de la table qui va vraiment parler du premier point avec Paul. Et Paul – est-ce qu’il est là ? – Paul McGrady s’est porté volontaire pour parler de ce thème.

Lorsque nous parlons des prochaines séries, nous les appelons les prochaines procédures ou les procédures pour la mise en œuvre future des nouveaux gTLD.

Je ne sais pas si vous avez entendu parler de « SUBPRO », c’est quelque chose dont on parle au basketball, c’est-à-dire tout ce qui concerne les nouveaux gTLD et la prochaine série.

Donc Avri ou Paul, je vous cède la parole pour que vous présentiez ce premier point concernant les séries futures.

AVRI DORIA:

Bonjour, je m’appelle Avri Doria, encore une fois. J’ai déjà parlé de ce point hier, mais le programme, la liste des points a été préparée avant que je ne parle hier.

L’un des principaux soucis de la GNSO dont nous avons parlé hier concerne la manière de collaborer.

---

Nous avons parlé hier aussi de la position où nous étions dans le projet entre la période de commentaires 1 et la période de commentaires de la communauté 2. Nous allons vous envoyer la période finale après cette réunion.

Nous avons parlé hier de la participation de bon nombre de membres du GAC dans notre groupe et nous avons parlé aussi de la manière dont nous nous attendrions à avoir une participation plus forte.

Vous m'avez dit : bon ajoutez moi dans la liste, moi je veux participer à ce débat. Mais l'un des points que je n'ai pas mentionné hier, c'est que pour ceux qui s'intéressent à 1 thème, par exemple ce que nous avons parlé des candidatures ou du soutien aux candidats, ou ce type de thème, en général, ces thèmes sont annoncés avec plusieurs semaines à l'avance. Parce qu'on dit : nous allons débattre ce thème à telle date en particulier. S'il n'y a que ce thème qui vous intéresse, vous pouvez participer à cette téléconférence-là et pas aux autres.

Nous voulons bien sûr que les gens participent, mais nous savons que cela peut être aussi une charge que de participer lorsque nous le faisons. Mais nous voulons que ce soit possible.

J'ai communiqué aussi auparavant avec les personnes qui participent à cela pour leur dire quel est notre programme et que vous puissiez disposer de ce calendrier de notre travail.

---

De toute façon, j'ai l'impression que nous travaillons et nous apprenons à travailler ensemble.

Comment participer aux réunions ? J'ai été hier avec vous, je suis là maintenant, et vous me reverrez mardi. Et nous avons eu beaucoup d'occasions de parler avec vous, beaucoup d'entre vous, vous êtes nombreux à participer.

Mais même dans ce cas, il se peut qu'il y ait des aspects qui puissent être problématiques, et moi ce que je veux c'est que nous en discussions avant d'en venir à la fin, pour que cela ne pose pas de problème à la fin du processus. Et c'est pour cela que l'on a pu voir ce thème dans le programme.

Jeff et moi, en tant que vice-présidents ou coprésidents de ce groupe, nous avons présenté ce thème, mais bien sûr, il y a d'autres thèmes qui ont été présentés aux SO et AC. Et voilà, c'est mon premier point.

Paul, qui est l'agent de liaison entre le PDP et la GNSO, veut aussi vous présenter quelques commentaires, et je vais donc lui céder la parole.

PAUL McGRADY:

Bon, j'ai un petit commentaire à faire. L'un des aspects spécifiques que l'on voit maintenant concerne les questions

---

contractuelles qui viennent du guide de candidature de la première série.

Entre autres conditions et termes de la série 1 du guide de candidature qu'il faut revoir, parce qu'il y a des conditions qui favorisent peut-être un peu trop une certaine partie en faveur de l'ICANN et au détriment de la communauté de l'ICANN.

Comme Avri l'a dit, nous sommes ici pour vous inviter à participer à ce processus, pour vous écouter, pour savoir quelles sont vos opinions, pour que le produit final soit un produit aussi satisfaisant que possible pour la communauté dans son ensemble et pas le contraire. Merci beaucoup.

JAMES BLADEL:

Merci beaucoup. Est-ce que vous avez des questions, ou est-ce qu'il y a des points dont on puisse discuter ?

THOMAS SCHNEIDER:

Non, pas moi en particulier, mais bien sûr, c'est une question pour toute la salle, est-ce que quelqu'un aurait des questions ou des commentaires sur cette prochaine série ? Je vois l'Iran, l'Indonésie et le Brésil. L'Iran s'il vous plait.

---

IRAN:

Merci beaucoup chers collègues de la GNSO, du groupe de PDP, de l'agent de liaison. Moi je crois que la participation du GAC au PDP actuel est une participation qui est positive et qui participe à 1 ou 2 %.

Mais je crois que cela ne suffit pas. Donc j'encourage mes collègues du GAC à participer.

Mais j'ai aussi une question à poser sur l'approche parallèle dont Avri a parlé hier.

Pour ne pas avoir à attendre pendant deux ou trois ans pour compléter cette activité, la deuxième série pourrait commencer d'une manière ou l'autre, ou elle peut commencer en parallèle pour des cas où nous n'avons pas besoin d'attendre que tout le travail ait commencé.

Et voilà ce que je ne comprends pas. Je n'ai peut-être pas bien compris, il se peut que je ne comprenne pas clairement toutes les conséquences de cela, et de celui ou celle qui décide de cela. Quels sont les critères pour ces cas qui se déroulent en parallèle et qui n'ont aucun lien ou aucun effet sur la matérialisation de tout le processus.

C'est quelque chose de très important. Et si cela est possible, j'aimerais bien que vous me donniez des précisions.

---

AVRI DORIA:

Bon, je vais essayer d'expliquer ce que j'ai dit hier. En premier lieu, lorsque nous parlons de processus en parallèle, nous parlons du processus d'élaboration des politiques, non pas du commencement d'une série ultérieure. Je veux que ce soit clairement dit.

Nous avons analysé les chartes des initiatives parallèles du CCT, des mécanismes de protection du droit et tout le travail qu'ils font. Et Chaque fois que nous avons un problème concernant une de ces questions, cela se rapporte à la question qui est en suspend, jusqu'à ce que l'on ait pu lire le rapport.

Lorsque nous avons reçu le rapport préliminaire, nous allons peut-être pouvoir commencer à poser des questions.

Lorsque nous parlons de l'établissement de liaisons dans le temps, il y aura seul ensemble de recommandations à la fin.

Si on le regarde au point de vue de l'ingénierie, comme je l'ai dit hier, il y a une dépendance. Rien ne se termine jusqu'à ce que tout soit terminé et que nous ayons un rapport final qui sera cohérent avec le consensus de l'ICANN et sur le groupe de travail du PDP.

Voilà comment nous pouvons dire que cela peut se faire et que rien ne se termine jusqu'à ce que nous ayons tous fini notre travail.



---

Il y a beaucoup d'aspects sur lesquels nous pouvons dire qu'il y a un consensus, une tentative ou sur lequel nous allons avoir un consensus, mais il faut que nous aillions un ensemble et que nous obtenions le consensus, et que nous puissions dire : voilà l'ensemble des recommandations qui va être avancé.

J'espère être plus claire aujourd'hui que je ne l'ai été hier.

THOMAS SCHNEIDER: L'Indonésie.

INDONESIE: Premièrement, merci d'être venus nous voir. Parce que je sais que le problème des noms géographiques et des gTLD géographiques suscite plusieurs inquiétudes. Depuis la protection des noms, etc.

En ce qui concerne le PDP, on pourrait l'utiliser pour protéger plusieurs pays dans leurs aspects, dans les inquiétudes que certains pays présentent.

Par exemple, comment voyez-vous l'utilisation de certains noms qui sont en quelque sorte problématiques pour certains pays ? Nous avons le problème des noms géographiques, il y a aussi le problème des noms religieux, comme .ISLAM, .HALLAL et ainsi de

---

suite. Il y a aussi le problème d'utilisation de la protection des noms des organismes gouvernementaux internationaux.

Il y a aussi le fait que ces noms, avec le problème lié à chaque nom, peuvent changer d'un lieu à l'autre, et d'une époque à l'autre. Alors un nom qui est accepté aujourd'hui pourrait ne pas l'être d'ici deux ou trois ans. Alors comment résolvez-vous ce type de problème ?

Non seulement pour l'utilisation des noms géographiques dans le gTLD mais pour, par exemple, l'utilisation de noms de code des pays pour des domaines de deuxième niveau, par exemple .ID ou .US, ce qui ne signifie pas par exemple que l'Indonésie fait partie des États-Unis.

Je voudrais savoir quelles sont vos impressions. J'ai peut-être une mauvaise impression, j'ai peut-être mal compris.

AVRI DORIA:

Bon, permettez-moi d'essayer encore une fois. Et je demande à Paul ou à n'importe lequel de mes collègues de la GNSO plus expérimentés de me corriger.

Il y a plusieurs thèmes dans la question que vous venez de poser.

---

Comme je l'ai dit hier, en ce qui concerne les noms de territoires et les noms des pays, ceux-ci se trouvent au premier niveau et au second niveau.

Nous allons avoir un séminaire web dont nous avons déjà parlé. Nous espérons bien que cette séance conjointe où se trouveront le GAC, l'ALAC, la ccNSO, la GNSO à Johannesburg, nous pourrions aborder ce type de point.

Le séminaire web aura pour but d'essayer de fournir le même contexte à tout le monde pour que nous aillions tous le même cadre de discussion et que nous essayons à Johannesburg d'aborder ces thèmes-là, aussi bien au premier qu'au deuxième niveau.

Ce que nous faisons en ce moment, c'est justement planifier ces discussions.

En ce qui concerne les noms réservés, pour ainsi dire, voilà le travail que nous faisons dans les sous-équipes, pour ainsi dire.

Nous allons tenir compte des noms réservés, nous allons nous occuper de cela dans toutes les délibérations. Nous l'avons fait pendant les délibérations précédentes, et bien sûr les problèmes qui ont été soulevés ou qui se sont présentés pendant la série précédente.

---

Et nous espérons avoir votre participation et vos contributions par rapport à ces noms sensibles pour voir ce qu'il se passe par rapport aux candidatures.

Bien sûr, pour le moment, nous n'avons rien fait pour changer. Nous parlons des procédures d'objections.

Lors de la dernière série, il y a eu quelque chose en ce sens que les procédures d'objection ne suffisaient pas et que nous n'avions pas besoin de listes de réserves.

À vrai dire, maintenant, nous comprenons que nous avons besoin d'une liste de noms réservés et le conseil d'administration a pris une décision à cet égard aussi.

Donc nous allons regarder cette liste de noms réservés. Nous savons qu'il y aura des procédures d'objection au cas où l'un de ces noms-là ne serait pas inclus.

Que se passe-t-il lorsqu'il y a un nom qui ne pose pas de problème aujourd'hui, mais qui pourrait le présenter dans l'avenir ?

Bon, je n'y ai pas encore réfléchi, et je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui pourrait dire quelque chose à ce propos. Parce qu'un nom qui n'est pas problématique à l'heure actuelle, qui peut être utilisé et qui est utilisé, qui apparaît dans la racine ou

---

au second niveau et si à un moment donné il est problématique, bon... Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui pourrait m'aider là.

Dans ce cas-là, une ONG, une OIG font partie de ce processus, et nous n'allons pas prendre de résolution ici jusqu'à ce que le travail ait été fait ailleurs entre la GNSO et le GAC.

JAMES BLADEL: Donna et puis Paul.

DONNA AUSTIN: Merci James et Avri.

C'est une observation pour ainsi dire, si je peux revenir en arrière avec les noms géographiques dont nous avons débattu pendant la série 2012 des nouveaux gTLD. Pendant la séance d'hier, lorsque Avri et Jeff ont parlé, le représentant du Canada a demandé dans quelles mesures l'avis préalable du GAC pouvait être pris en compte dans le groupe de travail du PDP.

L'un des points que je veux mentionner c'est que les noms géographiques et les chaînes de caractères sensibles ont fait l'objet d'un grand débat, d'un débat en profondeur. Et cela a fait que la candidature et les conditions pour 2012 sont apparues dans le guide de candidature.

---

Je pense qu'il y avait aussi les chaînes sensibles et les principes du GAC qui apparaissaient dans les nouveaux gTLD. Et je pense que c'était le principe 2.7 ou quelque chose comme ça.

Je ne sais pas comment on gère actuellement le PDP, mais le GAC doit tenir compte de ceci, surtout de ce que la représentante du Canada a dit hier. Il faut savoir dans quelle mesure l'avis continue à être valable lorsque l'on a eu avis sur les noms géographiques et les protections qui existent déjà dans le guide de candidature depuis 2012.

Et si elles ne sont pas maintenues à l'heure actuelle, il faut savoir ce qu'il faut faire. Parce que je pense qu'il y a beaucoup de thèmes pour lesquels il y a eu des problèmes et il se peut que nous aillions des discussions maintenant.

Je sais que nous parlons de quelque chose qui s'est passé il y a 8 ans, mais si nous allons reprendre ces délibérations, il faudrait savoir quel serait l'avis de la série précédente qui devrait être maintenu pour cette série.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Donna, je pense que c'est une bonne remarque dont nous devons tenir compte.

En général, notre avis est maintenu jusqu'à ce que nous peaufinions, que nous le développons ; mais il faut que nous

---

ayons appris aussi quelque chose depuis ce moment-là. Il se peut qu'il y ait des choses qui aient changé, mais à moins de voir apparaître quelque chose qui puisse remplacer un avis précédent, la règle générale est que l'avis est toujours valable.

Bien sûr nous allons analyser tout cela lors de la prochaine série.

AVRI DORIA:

Je veux dire aussi que nous nous basons sur la politique actuelle et du guide de candidature actuel avec ses modifications. Nous ne repartons pas à zéro. Nous avons ce point de départ que je viens de vous signaler.

Donc il faut voir si nous allons finir par avoir quelque chose qui respecte les principes et les critères, ou s'il y a des choses que l'on ne respecte pas.

Ce qu'il faut voir maintenant, ce n'est pas qu'on se débarrasse de tout ce qui vient de la série précédente, non, ce n'est pas comme cela. Et ce n'est pas que nous allons commencer après les négociations avec le GAC et avec le conseil d'administration et plusieurs problèmes qui ont été résolus dans ces discussions.

Ce que nous avons maintenant, c'est la base de notre travail. S'il y a des changements, il faut qu'il y ait une raison valable pour cela, et cela doit être le résultat des discussions avec le GAC et avec quelqu'un d'autre, pour tous ces changements.

---

THOMAS SCHNEIDER: Le Brésil. Il y a quelqu'un d'autre qui demande la parole. Le Pérou tout d'abord.

PEROU: Je voudrais savoir pourquoi votre point de départ est l'ancien de guide de candidature des nouveaux gTLD et pas les résultats du groupe de travail intercommunautaire sur la même question.

AVRI DORIA: Nous avons une charte et l'idée est de commencer avec fait, puis ajouter le reste des documents. Alors toutes les contributions font partie de la documentation initiale.

On a un grand nombre de documents dès le début. Mais on se base sur le programme existant. Et la manière dont le processus original a été rédigé indique que cette série doit être révisée avant de continuer.

On suppose que la série va continuer mais maintenant on révisé tout ce qui a été fait compte tenu des autres révisions et puis on continuera à progresser.

HEATHER FORREST: Je veux reprendre la réponse d'Avri. Quand le groupe de travail pour ce PDP a établi sa charte, c'était clair que le point de départ



---

était le guide actuel du candidat au nouveau gTLD. Et on supposait que ce guide continuerait d'être le guide applicable.

À tout cela, on ajoute ce qu'il s'est passé après, mais du point de vue des candidatures, c'est le point initial, le point de départ.

Alors nous avons repris là où nous avons laissé.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Le Brésil.

BREZIL: Merci monsieur le Président. Pour commencer, je veux remercier le conseil de la GNSO de s'être réuni avec nous et je voudrais présenter trois points.

En premier lieu, la coopération entre le GAC et la GNSO est vraiment bien et nous soutenons tous les efforts visant à créer des ponts entre les différents groupes et à travailler de manière conjointe. Et nous soutenons vivement la participation précoce, notamment dans les PDP, je crois que c'est quelque chose de bien.

Ceci m'amène au deuxième point, la participation des gouvernements au GAC comme un groupe pour le développement d'un PDP est quelque chose que l'on peut encourager. On peut encourager la participation à ces

---

délibérations si l'on peut contribuer. Et on veut voir des collègues comme mon cher ami Kavouss qui sont tout à fait engagés. Kavouss est omniprésent, c'est un peu comme dieu. Je ne crois pas que ce soit le cas pour tous les gouvernements. Dans le cas de mon gouvernement, on ne pourrait pas avoir une personne dédiée à participer complètement de toutes les activités de manière uniforme pour avoir un point de vue à la fin du processus et pouvoir être considéré comme une contribution.

Je crois donc que c'est une bonne initiative. Mais elle ne devrait pas remplacer le moment institutionnel auquel le GAC entre dans le processus, que ce soit au début, dans une instance intermédiaire. Mais je crois que la participation individuelle des membres du GAC ne devrait pas remplacer les contributions du GAC dans le processus d'élaboration de politiques.

Ceci m'amène à la troisième question, que je veux signaler. Nous voyons les nouveaux gTLD en particulier. Je veux parler d'une décision qui a été prise par le conseil d'administration l'année dernière, une fois finie la réunion d'Hyderabad, à savoir permettre l'enregistrement des codes à deux caractères au second niveau.

Pour nous, ceci a plusieurs conséquences. Il affecte l'équilibre très délicat entre les pays, la GNSO, les ccTLD, et change

---

absolument notre manière de travailler dans laquelle on comprenait que les codes à deux lettres qui représentent des pays appartiennent au pays. Et apparemment, il n’y a aucun indice que ceci soit limité, que ces domaines soient limités dans le premier niveau.

Alors nous voyons qu’il y a eu une décision du conseil d’administration prise sur la base d’un PDP de la GNSO. Je dois donc conclure, malheureusement, que ce système est dysfonctionnel.

Le GAC traitait une question de manière sérieuse, tout au moins ma délégation le faisait. On a plusieurs séries de délibérations sur la base du PDP de la GNSO, et on est d’accord avec la légitimité de la GNSO à cet égard. Mais nous voyons ce qui suit.

Comment peut-on incorporer la contribution du GAC dans ce processus? Que c’est-il passé avec la contribution du GAC? Parce que semble-t-il que le conseil a agit seulement sur la base du PDP de la GNSO. C’est ce que j’ai compris. Je ne suis pas très au courant avec le processus.

Il semblerait que le GAC n’a pas participé. Je crois que la coopération est bonne et nécessaire, mais malheureusement dans ce cas en particulier, on ne sait pas effectivement ce qu’il s’est passé.

---

Le GAC a suivi des démarches sur la base de pratiques de longues dates, et ceci a été changé absolument par des décisions du conseil d'administration. Ceci a des implications très sérieuses pour les pays et pour les opérateurs des ccTLD.

Quel sera le coût si un opérateur de ccTLD ou un pays veut enregistrer au second niveau un nom de pays ? On nous a dit que les registres demandent beaucoup d'argent.

Alors nous voyons que l'intérêt public se voit affecté par cette décision.

Je m'excuse si je n'ai pas signalé certaines informations, parce qu'il y a tellement d'activités en cours, alors peut-être on a oublié quelque chose.

De toute manière, nous ne voyons pas que les contributions du GAC au DPI aient été, même considérées.

Je voudrais avoir une précision à cet égard, et c'est important parce que nous pensons comment on va travailler d'ici l'avenir.

Nous nous sommes réunis au préalable, et il ne faut pas oublier certaines questions récentes pour avancer en abordant les questions d'une manière appropriée.

Merci.

---

JAMES BLADEL: Donna et Carlos me demandent la parole.

DONNA AUSTIN: Merci. Pour répondre à votre question sur le PDP, d'après ce que je sais, sur la base du PDP que l'on a fait en 2007, et bien je crois qu'on n'allait pas réserver des noms au second niveau, c'est-à-dire les noms à deux caractères n'allaient pas être réservés. Aucune chaîne de caractère n'allait être réservée au second niveau.

Je crois que dans le processus des délibérations avec le GAC, et bien il y a une spécification dans le contrat de registre, la spécification 5, qui indique que les quotas de caractères peuvent être habilités. Que ce soit avec l'accord de l'opérateur du ccTLD et du gouvernement correspondant, ou bien avec l'approbation de l'ICANN.

Maintenant je joue le rôle du groupe de parties prenantes des registres, parce que je suis peut-être protagoniste de l'autre côté. Et bien nous considérons, et je crois que Thomas et moi on a échangé des points de vue à cet égard dans la réunion à Buenos Aires, il n'y a pas de droits attribués à des pays au second niveau d'un TLD. Tout simplement parce que les deux caractères de ce domaine coïncident avec un code de pays qui se trouve sur la liste ISO.

---

À notre avis, il n’y avait pas d’évidence démontrant ce que je viens de dire. Alors nous avons considéré qu’il n’y avait pas de droit attribué.

Mais comme c’est un long processus avec beaucoup de démarches à suivre, et pour être sincère, on se sent mal parce que le GAC donnait des avis encore et encore et encore une fois, et ces avis arrêtaient le processus.

Alors nous voyons que ce que nous voulions faire avec le contrat de registre, c’était d’établir des mesures et des politiques pour traiter la question. Et il faut dire que le GAC continuait à se prononcer à cet égard, encore et encore une fois, et changeant le point de vue. On se sentait frustrés.

Alors le PDP a donné comme résultat qu’il n’y allait pas y avoir des noms réservés au second niveau. Et le GAC a accordé, je crois, le GAC a accordé que l’on avait besoin du soutien du pays ou du territoire en question, de l’opérateur du ccTLD ou du pays, ou bien l’approbation de l’ICANN pour éviter des confusions.

Il est possible que nous n’ayons pas communiqué cela comme il faut. Mais le conseil a mis en place ce qui suit pour pouvoir avancer. Les opérateurs de registre en fait doivent respecter deux mesures obligatoires. Et si un gouvernement a un problème avec un nom de domaine à deux caractères au second

---

niveau, il peut voir l'opérateur de registre et se renseigner sur ce qu'il s'est passé et chercher une solution au problème.

Peut-être il y a eu des informations qui sont mal données et des communications pas très fluides, mais comme je travaille pour un opérateur de registre, je suis membre du groupe des parties intéressées des registres, je peux dire que nous nous sentons bloqués par le GAC et par l'avis qui change plus d'une fois et qui n'avait pas de droit légal conféré à un nom de pays au second niveau.

Je ne vais rien dire sur le premier niveau, mais je vais parler du second niveau.

Il y a eu une conversation très longue au cours de deux ans. Le GAC n'est pas heureux forcément à cet égard, mais les opérateurs de registre travaillent de toute bonne foi et sont conscients de ce que cela signifie pour les gouvernements au second niveau.

Il faut prendre des mesures pour éviter la confusion au second niveau, et en fait [inaudible].

Excusez-moi si ma réponse a été trop longue.

---

MANAL ISMAIL:

Merci, je veux confirmer ce que mon collègue du Brésil a confirmé pour les prix. Je veux partager avec vous les prix qu'on nous a donnés lorsqu'on a fait une consultation sur la délégation des codes à deux caractères. Entre 5 et 10 000 USD.

Je crois que c'est bien plus de ce à quoi s'attend un gouvernement en matière de prix. Et le renouvellement coûte 30 USD. Par contre, l'enregistrement initial a les prix que je viens de vous mentionner. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

La Norvège, l'Iran, le Portugal et le Brésil. Ils veulent tous parler. Vous voulez tous parler de cette question ou de quelque chose d'autre ? La Norvège veut parler d'autre chose. S'il y a quelqu'un qui demande la parole, je vous demande de le faire à haute voix. Vous aurez chacun une minute d'allocution. Et puis c'est Carlos qui demande aussi la parole.

Nous discutons sur ce point-là. Il y a différents points de vue, et il faut essayer d'être bref et éviter de répéter tout ce qui a été dit pendant les dernières années.

Carlos attend depuis longtemps alors je lui passe la parole.



---

CARLOS RUIZ GUTIERREZ: Merci. Thomas, je veux mentionner les deux points mentionnés par l'ambassadeur [FONSECA], que l'idée de participation du GAC est focalisée clairement à donner au GAC l'opportunité de réviser les chartes des PDP et d'indiquer des questions qui affectent l'intérêt public.

J'aimerais que Kavouss participe de n'importe lequel de ces groupes de travail bien entendu, mais je crois que nous avons eu une très très bonne expérience avec trois exercices sur le PDP. Et nous espérons que le GAC se concentre pendant une courte période, qu'il marque les alertes et bien continuez à travailler sur ce point.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER: L'Iran s'il vous plait.

IRAN: Merci Thomas. Je crois qu'il ne faut pas se dépêcher. Il ne faut parler seulement une minute. C'est une question sérieuse et je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites. Et je suis en désaccord absolument avec les propos de Donna.

Ce n'est pas ce dont elle parle. Il y en a qui vont dire oui, d'autres non. Il y a beaucoup d'années depuis 2007. On a posé des

---

questions, et je ne crois pas que l'ICANN doive se retirer de cette question.

Je sais que le conseil d'administration a été influencé par la GNSO, disant que l'on n'intervient plus, que l'on laisse cela entre les mains des registres. Alors, on n'est pas d'accord avec ça, on a des inquiétudes sérieuses. Je suis d'accord avec monsieur l'ambassadeur, avec la collègue de l'Égypte et avec d'autres intervenants aussi.

Cette question n'est pas résolue. Nous, on se sent frustrés par l'inaction. L'intérêt se voit affecté par cette question et le conseil d'administration doit donner une réponse et le président du GAC doit présenter la question au conseil pour qu'il donne une réponse.

Il y a certains membres du GAC qui ont des préoccupations importantes sur cette question. Et je ne suis pas d'accord avec la conclusion de la GNSO.

Merci.

PEROU :

Je vais parler espagnol.

Pour la plupart des pays membres du GAC, et de ceux qui ne sont pas présents au GAC, la notion d'appartenance par rapport

---

aux noms géographiques ainsi que leur code pays est fondamentale. Et c'est quelque chose de différent dans un petit nombre de pays du monde qui ne sont pas la majorité.

Je ne comprends pas, et je voudrais que l'on m'explique pourquoi vous penseriez que l'emploi du code pays à un niveau peut être admis et qu'il ne puisse pas être admis à l'autre niveau.

Pensez-vous qu'il y a une différence affective ? Qu'il y a une différence dans l'appartenance par rapport à la place qu'occupe la référence à un pays ? Nous parlons d'une référence qui se rapporte à l'identification d'un pays, et vous croyez que lorsqu'on met cela sur un premier niveau ou un deuxième niveau les choses changent complètement mon rapport avec cette identification. Non, ce n'est pas le cas, c'est une vision commerciale des choses, et c'est en plus une modalité qu'ignore la plupart du monde.

Je voudrais que vous me disiez quels pays du monde ou quel pays qui siège au GAC approuve cette décision. Quel est leur nombre ? Quel est le pourcentage de ces pays qui approuvent cette décision ?

Je crois que nous devons travailler de très près avec la GNSO. Et c'est vraiment important. Mais je pense aussi que la décision que le conseil d'administration a prise n'est pas pertinente et ne

---

collabore pas à la construction de la confiance entre le GAC la GNSO et cela isole le conseil d'administration.

Je veux donc donner mon soutien à ce qu'ont dit mes collègues du Brésil, de l'Iran et de l'Égypte. Et je voudrais que vous preniez note de cela, que moi en tant que représentante du Pérou, j'ai la meilleure disposition pour travailler avec la GNSO, mais que je m'inquiète aussi, et je m'inquiète profondément des décisions que l'on est en train de prendre et à la manière dont elles sont prises, ces décisions.

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Bien, nous allons céder la parole à d'autres représentants. S'il vous plait soyez bref. Le Portugal.

PORTUGAL: Je vais parler portugais.

Ici, la question est que les gouvernements n'ont pas de droits, les gouvernements n'ont rien à dire par rapport au thème des domaines. Mais pourquoi devrions-nous penser qu'avec tant de noms de domaines et tant de lettres, tant de mots qui existent dans le monde, pourquoi faudrait-il chercher des codes qui ne sont pas importants pour nous ? C'est des noms de domaines

---

avec des codes géographiques, des codes de pays. On l'utilise comme un [« physical training »]. Je pense que cela est très confus pour les consommateurs autour de tout cela. Excusez-moi, mais c'est vraiment confus pour le consommateur.

Je pense que certains gouvernements ne pensent pas que ce marché n'ait pas de frontières. Il est inconcevable que l'on crée un marché, que l'on invente des marchés qui n'existent pas.

Je m'en étonne. Et je sais que cela produit beaucoup d'argent. Nous ne sommes pas contre cela, c'est le secteur privé, nous voulons que le secteur privé soit fort, mais il faut défendre aussi les politiques publiques en même temps.

Je crois par conséquent que l'on aborde ici une question de politique publique, qu'il faut éviter la confusion du consommateur.

Et ce qui attire mon attention, c'est qu'il y a beaucoup d'autres caractères qui peuvent être utilisés partout dans le monde et que l'on n'est pas obligé de penser toujours aux codes de pays.  
Merci.

THOMAS SCHNEIDER:           Merci le Portugal.

---

Je regarde ma montre, je sais qu'il y a de nombreux gouvernements, comme vous pouvez le voir, qui ont une position vraiment forte, comme on l'a dit tout à l'heure.

Je vais fermer la liste des orateurs, je vais clore la liste des orateurs après le Brésil. J'ai l'Allemagne et le Singapour. Je vous demande d'être brefs s'il vous plait.

Oui, bien sûr, je vois les mains qui sont levées, mais nous pouvons continuer à parler de ce même thème pendant le reste de la séance, sans parler du reste des thèmes. Si tout le monde est d'accord, réfléchissez là-dessus.

BRESIL:

Excusez-moi monsieur le Président d'avoir demandé encore une fois la parole. Mais je veux dire que mon commentaire doit être considéré à la lumière du fait que ce gouvernement soutient le modèle multipartite et qu'il veut voir s'améliorer, progresser l'ICANN constamment.

Nous respectons l'opinion de la partie des registres. Si j'étais un registre, un opérateur de registre, j'aurais la même sensation et j'agis en conséquence. Mais nous sommes le gouvernement et ce qui est bon lorsqu'on travaille dans un environnement multipartite, c'est que nous devons tenir compte des différentes

---

positions, des différentes approches et je regrette d'avoir à dire que ce n'est pas le cas.

Et ce n'est pas la position de tous les pays. Il y en a qui ne s'en inquiètent pas beaucoup, mais il y en a d'autres qui s'en inquiètent, et c'est notre cas.

Par exemple, nous ne sommes pas inquiets en ce sens que l'on ait lié disons .BR avec coca-cola par exemple. Mais si nous allons faire référence à un concept et que nous disons BR.SAX, BR. on s'en fiche, nous aurions peut-être une inquiétude, ou si c'était BR.HOTEL ou je ne sillage pas quoi. Mais ce qui est bon de travailler dans cet environnement c'est prendre des décisions une fois qu'on a écouté les différentes positions, les différentes inquiétudes, etc. Mais dans ce cas, malheureusement, ce n'était pas comme cela qu'on a travaillé.

Je n'ai pas beaucoup d'information, mais il me semble que le nouveau PDP a un PDP qui vient depuis 2007. Mais moi je me demande pourquoi on prend cette décision maintenant alors que l'on a eu tout un processus au sein du GAC qui se rapportait à ce point.

Je crois qu'il y a beaucoup de thèmes associés à ce qui a eu lieu. Nous devons réfléchir là-dessus pour voir si nous voulons diviser les règles et développer de nouvelles réglementations et de nouvelles normes pour notre organisation. Merci.

---

THOMAS SCHNEIDER: L'Allemagne.

ALLEMAGNE: Merci beaucoup monsieur le Président. Je veux dire que pendant la discussion mentionnée sur la législation, la loi pour la protection des noms géographiques, je veux dire qu'en Allemagne, nous conservons cette législation. Et, selon nos lois, les noms – y compris les noms géographiques – sont protégés. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Bon dans ma liste il y a Singapour, l'Italie, la Chine, le Venezuela et le Mexique.

SINGAPOUR: Je veux me faire l'écho de ce que Manal a dit. Nous savons que l'on a approuvé des mesures d'atténuation par l'ICANN. L'une de ces mesures consiste à dire aux gouvernements ou aux gestionnaires de ccTLD que s'ils ont des inquiétudes par rapport au code du nom de leur pays, ils doivent enregistrer leur nom pendant la période de pré-enregistrement.

Nous savons tous qu'il y a eu peu de temps. Au registre qui a agi au nom d'une quarantaine, ou à peu près, de nouveaux gTLD, a



---

fait demander des enquêtes et le prix qu'il demandait était vraiment exorbitant. Et l'on a dit que le groupe avait une qualification « premium » et que le gouvernement devait payer entre 40 et 50 000 USD pour enregistrer ces noms-là, ces codes de pays.

Nous estimons que c'est le résultat de ce que l'ICANN appelle des mesures d'atténuation. Nous utilisons des fonds publics et nous parlons d'une quarantaine de registres. Alors combien de nouveaux TLD vont venir maintenant ?

Ce que nous voulons suggérer, c'est que les mesures d'atténuation n'aident pas les pays à enregistrer leur nom.

J'espère que l'ICANN en tiendra compte.

THOMAS SCHNEIDER: Italie.

ITALIE: Merci pour la réunion, mais je voudrais répéter quelque chose qui constitue une préoccupation importante pour nous sur la manière où l'on va gérer ces codes à deux caractères pour le deuxième niveau.

Nous pensons que l'on n'a pas tenu compte tout à fait de l'avis du GAC. L'avis du GAC et son sens n'a jamais changé. Nous

---

voulons donc réitérer, parce qu'il faut que nous le fassions, que l'avis est lié aux changements continus, aux procédures faites par l'ICANN.

Je crois que c'était clair pour le conseil d'administration. Pour le conseil d'administration, quel était le sens de cet avis ? Vous pouvez voir que le scorecard publié par le conseil d'administration en 2016 a vérifié que le conseil d'administration savait qu'il y avait un consensus du GAC et que tous les pays avaient quelque chose à dire là-dessus.

Alors la résolution prise à Hyderabad en novembre 2016 et sa mise en œuvre en décembre de la même année va à l'encontre de l'avis.

Il est clair que l'avis du GAC n'a pas été respecté ou que l'on n'a pas tenu compte de cet avis dans ce cas-là. Et c'est ce qui nous inquiète.

THOMAS SCHNEIDER: La Chine. Merci l'Italie.

CHINE: Merci Monsieur le Président. Je vais parler chinois et je veux me servir de cette occasion pour donner mon soutien à tous les

---

membres et à leurs opinions, y compris le Brésil, le Pérou, l'Iran, Singapour, tous ces pays et leurs opinions.

Ce que je veux dire, c'est qu'en tant que gouvernement de la Chine, nous avons réfléchi, nous avons analysé certaines politiques élaborées par la GNSO et adoptées par le conseil d'administration qui présentent ou provoquent des difficultés vraiment. Parce que nous avons fait attention aux politiques qui ont été élaborées et nous avons des inquiétudes, des préoccupations à cet égard.

Les représentants de la GNSO sont aujourd'hui parmi nous pour interagir avec nous, pour échanger avec nous et nous espérons en tant que membres du GAC et en tant qu'entité, nous espérons bien pouvoir résoudre certains problèmes avec la GNSO, en particulier ceux qui concernent les gouvernements et les membres de ce comité consultatif.

THOMAS SCHNEIDER: Il me semble qu'il y avait le Mexique et le Venezuela, mais je ne me rappelle plus l'ordre. Le Mexique s'il vous plait.

MEXIQUE: Bonjour à tous, merci monsieur le Président et merci à la GNSO d'être venu nous rejoindre. Je vais parler espagnol, si vous voulez vous pouvez vous servir de vos écouteurs.

---

Certains collègues ont déjà fait suffisamment de commentaires sur ce thème et le Mexique se fait l'écho des arguments qui ont été avancés.

Pour être bref, je ne veux que mettre l'accent et mentionner ce que le groupe de travail de la protection du consommateur mentionnait. Les TLD qui reçoivent le plus grand nombre de visites sont ceux avec lesquels les consommateurs sont familiers, en ce sens là, par les mesures qui ont été adoptées pour éviter la confusion des consommateurs, en voyant des codes de pays avec lesquels ils sont familiers. Enfin, cela ne nous permet pas d'éviter la confusion du consommateur.

Et dans ces mesures, l'on pose la période pendant laquelle les pays peuvent faire un pré-enregistrement afin d'être protégés comme Manal le disait tout à l'heure. Les coûts sont vraiment trop élevés pour essayer de protéger ces noms de pays.

Enfin, bon nombre des gouvernements qui sont ici présents ont fait des commentaires par rapport à ces mesures qui ont été adoptées, et nous ne savons pas ce qui a été fait de ces commentaires, si on en a tenu compte.

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER:      Merci le Mexique.

---

Il y a beaucoup, il y a d'autres pays très nombreux qui partagent cette opinion et qui n'ont pas demandé à avoir la parole. Je veux que vous sachiez qu'il s'agit d'un thème très sensible pour un grand nombre de pays.

Nous avons eu auparavant l'avis d'autres réunions pour les réunions du GAC et d'après ce que nous comprenons, dans le guide de candidature ont dit qu'un code de pays peut être habilité par un consentement du pays ou du ccTLD ou que l'ICANN peut développer une procédure, etc., etc. Nous comprenons cela maintenant. Et nous ne l'avons peut-être pas compris en 2011 ou 2012. Et qu'une chose ou l'autre est différente de ce que nous avons dans la spécification 5 sur les noms de territoires et de pays. « Ou » la seule chose que l'on peut habilitier avec le consentement des gouvernements et des ccTLD, « ou » que l'ICANN pouvait l'habilitier dans des circonstances particulières. Bon cela a été perdu.

Comme nous avons beaucoup de travail, bon nombre des membres du GAC, nous ne nous sommes peut-être pas rendu compte de cet élément, et nous aurions signalé cela. Nous avons compris cela plus tard.

Les attentes concernant cette partie du « ou », où il y avait une attente par rapport à ce « ou » dans la rédaction était différente, pour voir s'il y avait un droit ou s'il n'y avait pas de droit.

---

Mais ce qui était clair, c'est que cela n'a pas de rapport à la politique publique mais à l'intérêt public. Ceci est évident et une fois que l'on a entendu toutes les participations, les participants, et ceux qui parleraient aussi si nous avions plus de temps disponible.

Donc la question est de savoir ce que nous faisons de tout ceci maintenant. Ce qui est important me semble-t-il c'est ce que Singapour et l'Égypte ont signalé. Ces mesures d'atténuations, si nous calculons, ce tarif proposé, des gouvernements, les ccTLD, ce qu'ils auront à payer et qu'on le divise par 1200 ou ce que ce sera les TLD existants dans la racine, bon, la somme est vraiment significative une année après l'autre si j'ai bien compris pour avoir à payer. Donc c'est un montant vraiment important comme Singapour l'a signalé.

Cette question, ou ce mécanisme d'atténuation est-il utile ?  
Voilà la question pertinente à mon avis ;

Je vais m'arrêter ici. Excusez-moi d'avoir soulevé toutes ces questions, mais il me semble que c'est un thème très important pour un grand nombre de pays.

Merci beaucoup.

---

DONNA AUSTIN:

Et merci à tous ceux qui ont fait leur commentaire dans ce débat. Je sais que c'est une question très sensible pour vous tous, et je peux le dire, de l'autre côté de la grille, qu'il s'agit aussi là d'un thème très sensible.

Je comprends que vous avez donné de nombreux avis du GAC sur ce problème. Ce que l'on n'apprécie peut-être pas c'est que nous avons envoyé aussi beaucoup de communications au conseil d'administration sur ces thèmes depuis notre point de vue.

Et je pense, en définitive, que le conseil d'administration a pris la décision à Hyderabad tout en essayant d'équilibrer les différents points de vue. Et cela non seulement du côté des parties prenantes du registre, c'est aussi le conseil de la GNSO qui en a débattu. Et bien sûr le groupe des registres a été vraiment actif pendant cette discussion. Je crois qu'il y a eu un processus de commentaires publics. Et d'autres parties du reste des unités constitutives dans cette communauté multipartite ont aligné leur position sur ce que le groupe des registres disait.

Alors en définitive, le conseil d'administration a écouté l'avis du GAC, je ne veux pas parler au nom du conseil d'administration, mais j'ai l'impression qu'ils ont essayé d'équilibrer la situation entre la perspective, le point de vue du GAC et le point de vue de la communauté.

---

Je trouve qu'il y a eu un équilibre dans cette décision qui a été prise ;

Thomas, nous ne sous-estimons pas la question. Nous savons que c'est une question très sensible, mais c'est une occasion que nous avons. Si vous voulez en parler avec le groupe des registres pour avoir un débat sur les mesures pouvant être prises pour éviter la confusion, je pourrais parler avec le groupe des registres pour voir s'ils veulent faire quelque chose.

Mais il me semble que nous pourrions avoir cette conversation entre nous.

THOMAS SCHNEIDER: Oui, merci. Heather.

HEATHER FORREST: Bien, après avoir entendu, avoir écouté les différentes présentations et interventions, nous avons remarqué à plusieurs reprises qu'il y a eu plusieurs efforts de la GNSO qui ont été peut-être confus.

Il y a eu des efforts qui ont été faits avant le PDP où il y avait un groupe de noms réservés, et ce travail était terminé en 2007. Il y a eu ensuite les recommandations de la GNSO publiées à la fin de 2007 et qui ont donné lieu à l'élaboration du guide de



---

candidature. Dans le guide de candidature, on a établi des prévisions sur ces thèmes. Et il y a eu des mesures qui ont été prises par le personnel depuis. Et je pense que le personnel de soutien de la GNSO pourrait m'aider à chercher tout cela.

Mais comme il y a eu tant de choses qui nous ont amené cette décision dont nous parlons maintenant, nous pourrions peut-être organiser un séminaire web ou élaborer un document d'explication pour que les nouveaux membres du GAC surtout puissent comprendre comment nous en sommes venus à cette situation.

Parce qu'il me semble que nous nous énervons beaucoup lorsque nous parlons du PDP alors que cela ne vient pas du PDP mais du personnel ou de la GNSO.

Si vous voulez, nous pouvons vous offrir notre collaboration pour que vous sachiez comment nous en sommes venus à cette situation, ce qui a été le résultat de la GNSO et ce qui ne l'a pas été.

THOMAS SCHNEIDER: Je crois que c'est toujours utile de comprendre le passé pour comprendre où nous en sommes. Merci de votre offre et j'espère que tout cela sera utile et que beaucoup de gens l'utiliseront.

---

Je crois que ce sera utile pour voir comment organiser notre travail et j'espère que cela sera satisfaisant pour tout le monde.

Je vais passer la parole à l'Iran et je vais vous demander la permission de passer au point suivant. Parce qu'on a d'autres points à traiter et il ne nous reste qu'une demi-heure.

Mais je crois que c'est important d'avoir mené ce débat pour pouvoir évaluer la profondeur de ce problème.

Ceci concerne toutes les régions du GAC. Le GAC dans son ensemble. C'est un groupe très nombreux et très divers.

Nous aimerions savoir comment nous sommes arrivés là où nous en sommes et voir les manières de trouver une solution acceptable pour tout le monde. L'Iran, et on va finir avec ce sujet.

IRAN:

Merci Heither, merci Donna. Je crois qu'il existe peut-être l'impression que les membres du GAC ne comprennent pas la situation et que nous pouvons les aider.

Si on ne participe pas dans la réunion de l'ICANN, cela ne veut pas dire qu'on ne sait pas. On est familiarisé avec ce cas depuis 98. On a fait le suivi de manière très prudente, très soignée, mais notre manque de réponse ne veut pas dire l'accord.

---

Je crois que ceci va bien au-delà d'un séminaire web.

Il n'y a pas de malentendu ici, il y a un manque d'un traitement approprié. Nous comprenons la situation.

Vous, vous protégez notre système et nous on protège le nôtre. Voilà la question. Il faut résoudre ce désaccord entre nous.

Le groupe des registres, etc. je sais ce que vous voulez dire, bien évidemment vous voulez gagner de l'argent, vous voulez protéger. Vous voulez protéger pour avoir une législation etc. mais je crois, que nous, on n'a pas besoin du séminaire web.

Moi, je pourrais participer, mais je crois que ce n'est pas vraiment important pour résoudre la question. Il peut être utile éventuellement pour encourager votre proposition, mais on a des difficultés pour accepter ça.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci. Je veux présenter un élément pour la prochaine série des gTLD. Ce matin, on a mené une séance d'informations avec l'équipe de révision de la CCT, avec la première version préliminaire de son rapport que nous n'avons pas pu lire, et nous le ferons dès que nous aurons le temps disponible.

---

Alors comment traitez-vous les résultats de ce rapport préliminaire et comment incluez-vous tout cela dans votre travail ? C'est une question pour Avri. Allez-vous attendre le rapport final ? Qu'allez-vous faire ?

AVRI DORIA:

Nous, c'est-à-dire Jeff et moi et l'équipe de la CCT, hier, on nous a donné des recommandations, et nous avons commencé nos débats.

Nous sommes au courant, nous voulons prendre en compte tout cela, mais nous allons finir la série de commentaires pour avoir la version finale.

Nous sommes au courant des recommandations, et on en tient compte.

THOMAS SCHNEIDER:

Très bien, merci beaucoup. C'est encourageant de vous entendre.

Je crois que les trois autres questions sont probablement des questions qui ne vont pas demander si longtemps. On a le groupe de consultation du GAC et la GNSO qui a publié le rapport final. Et maintenant nous sommes à l'étape de mise en œuvre de ce rapport.

---

Nous voulons donc voir où nous en sommes, que faut-il faire et quelles sont les prochaines étapes à suivre.

JAMES BLADEL: Merci Thomas. Comme vous le savez, nous avons adopté les recommandations du rapport final de consultation entre le GAC et la GNSO, nous mettons en œuvre ces recommandations. Nous avons un agent de liaison qui fait partie de la mise en œuvre.

Et son existence, ce poste, reflète la mise en œuvre des recommandations.

CARLOS RAUL GUITIERREZ: Les présidents du GAC et de la GNSO mènent des conférences d'informations, et bien ce simple fait signifie que tout marche bien.

THOMAS SCHNEIDER: Des membres du GAC ou quelqu'un d'autre a des questions à poser ? Le Pakistan demande la parole. Allez-y.

PAKISTAN: Merci. Merci Thomas, merci les membres de la GNSO de travailler dans ce processus des gTLD.

---

Pour ce qui est des programmes des nouveaux gTLD, il semblerait que le processus de PDP de la GNSO a besoin de plus d'améliorations. Ces améliorations peuvent être atteintes à partir des consultations avec les communautés du monde, par exemple des pays comme le mien, avec 200 millions de personnes, d'habitants.

Alors que fait-on à cet égard ? On améliorer la prise de conscience, nous voulons le retour de toutes ces personnes dans le processus de PDP. Alors la GNSO devrait élaborer des programmes de diffusions pour arriver aux membres du GAC. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Manal.

EGYPTE: Je voudrais mentionner que le plan de mise en œuvre a déjà été publié. Et là on fait mention de chacune des recommandations proposées par le groupe de consultation. Les démarches à suivre proposées pour la mise en œuvre qui peuvent jouer chacun des rôles et quels sont les délais établis. Il y a des tâches qui sont déjà conclues et d'autres activités en cours.

Tout cela est inclus dans le plan de mise en œuvre. Comme vous le savez, c'est un processus en cours, alors si vous avez des

---

commentaires, nous pouvons l’incorporer et l’adapter au fur et à mesure.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Manal. Je crois que le commentaire du Pakistan était un plus vaste, il n’était pas étroitement lié au groupe de consultation. Mais il visait peut-être la diversité dans le sens général, ou l’inclusion dans les processus de l’ICANN et/ou la GNSO concernant la participation dans les commentaires publics et les PDP.

JAMES BLADEL: J’allais répondre au Pakistan.

EGYPTE: Je ne voulais pas répondre à mon collègue du Pakistan, mais je voulais simplement faire un complément au commentaire de Carlos.

JAMES BLADEL: Nous allons répondre et nous allons dire que le processus de PDP demande des initiatives de diffusion externe au début du processus de la part des SO et des AC.

Je crois qu’il y a des mesures qui sont déjà mises en place, et d’après notre expérience, nous savons, nous espérons que cette

---

diffusion interne soit plus active, qu'elle soit adressée aux membres du GAC dans sont ensemble ou à titre individuel, et nous encourageons les membres individuels du GAC à présenter des réponses aux commentaires publics.

C'est-à-dire nous recevons les contributions de n'importe quel pays à titre individuel ou au sein du GAC dans un PDP actif.

THOMAS SCHNEIDER: La Suisse et l'Indonésie demandent la parole.

SUISSE: Merci monsieur le Président, bonjour, bonne après-midi à tous. Merci de nous accompagner.

Outre le plan de mise en œuvre, je me demande si, pour ce qui est des PDP en cours, vous avez effectué des tâches de diffusion externes adressées aux coprésidents de ces PDP et si vous les avez informés sur les recommandations. Parce qu'il y en a qui sont pertinentes pour ces coprésidents.

Il y en a qui peuvent être applicables à court terme. Par exemple, il y a une recommandation, la recommandation 5, qui suggère que lorsqu'il y a une certaine clarté par rapport à une différence d'opinions entre les contributions du GAC et les



---

recommandations préliminaires, avant d'arriver à l'étape finale, il faudrait procurer un espace de dialogues.

Il est donc important de continuer cette initiative et d'éviter des situations dans lesquelles il y a des recommandations finales. Et l'histoire se répète encore une fois comme dans le cas des OIG par exemple.

Je crois donc qu'outre les plans de mise en œuvre, il est important de faire en sorte que cela fonctionne et utiliser ces instruments de dialogues. Merci.

JAMES BLADEL:

Je crois que nous en avons parlé hier. Je veux souligner la nature unique et singulière de la question des OIG, de la Croix Rouge, qui a facilité ces débats.

Je crois que nous demandons les contributions du GAC et des pays à titre individuel, et que nous encourageons les leaders des PDP en cours et futurs à demander ces contributions.

Mais, en ce qui concerne une étape fixe, pour un dialogue sur nos recommandations finales, c'est quelque chose que l'on essaie d'éviter activement. C'est-à-dire créer une nouvelle étape inexistante actuellement dans un PDP, parce que cela changerait essentiellement la cible de la tâche d'élaboration de politique qui passerait d'être un PDP à être un dialogue bilatéral

---

ou trilatéral. Je crois que notre travail est fait de bonne foi, dans cette situation en particulier.

Suivant le temps, suivant les délais, nous voulons aller de l'avant, progresser. Mais je ne crois pas, du point de vue de la GNSO, qu'il existe l'intention que cette instance devienne permanente dans l'élaboration de politiques.

THOMAS SCHNEIDER: L'Indonésie.

INDONESIE: Merci. J'ai une courte question pour nos amis de la GNSO. Et peut-être aussi une question adressée à vous Thomas.

Chaque pays peut bloquer un site web qu'il ne souhaite pas du fait du contenu ou de quoi que ce soit. Vous êtes au courant d'un pays du monde aillant bloqué un site web, non pas par le contenu, mais par le nom du site web.

THOMAS SCHNEIDER: Vous parlez de la chaine de caractères ?

INDONESIE: Oui, la chaine de caractères.

---

THOMAS SCHNEIDER: Ok. Je ne suis pas expert dans des questions d'application de la loi. Mais ce blocage du DNS est, dans une certaine mesure une réalité. Je ne crois pas que nous puissions rentrer dans le détail sur cette question.

On a beaucoup parlé des risques associés. Mais je crois que ceci est mis en place dans certains cas.

Je crois que le représentant de la Suisse veut répondre à James.

SUISSE: Je crois qu'il est important de signaler qu'il y a eu une communication pas claire disons.

Je crois, moi je faisais référence à une des recommandations accordées dans le groupe de consultation, et cette recommandation encourage le dialogue entre le GAC et la GNSO, que ce soit à travers des mécanismes réguliers et identifiés ou bien de manière ad hoc dans des cas où il y aura des différences claires entre les recommandations du PDP et les contributions du GAC.

Ce dialogue par exemple pourrait être mené après la publication d'un rapport initial et/ou après la considération de la part du conseil de la GNSO du rapport final.

---

C'est ça dont je parle, et c'est précisément dirigé à éviter des situations où il y aura des positions finales.

Il y a des PDP en cours dans lesquels, à moins que nous fassions un effort pour arriver à un point commun, nous allons finir dans cette situation.

Alors je voulais savoir si les coprésidents sont alertés sur l'existence de cette recommandation partagée de la part du GAC et de la GNSO, qui pourrait nous aider à éviter d'arriver à une situation de blocage.

JAMES BLADEL:

Merci de votre précision. Je crois que je me suis trompé en partie, parce que cela était lié aux OIG et à la partie de la Croix Rouge.

En fait, ce que vous dites se passe actuellement et ça va continuer à se passer. Non seulement dans le cadre du dialogue régulier lors des réunions de l'ICANN, mais aussi parce qu'il existe la volonté d'augmenter la fréquence et le contenu des communications entre les directeurs de la GNSO et le GAC dans la période intersessions. De manière à ce que ces questions soient abordées, et si l'on peut prévoir des divergences, qu'elles puissent être traitées.

Merci de votre précision.

---

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Je regarde ma montre pour voir le temps disponible. On a deux points à traiter encore pour cette séance.

Et nous voyons que le prochain point à aborder s'adapte absolument à ce que nous traitons. Il concerne les PDP, la collaboration du GAC à une étape précoce. Tout cela est lié à la question de la participation.

Il y a eu un exemple, celui des noms géographiques, qui est cité dans cette vignette. Vous le voyez affiché sur l'écran.

Nous avons commencé à parler sur la question. Et ce serait utile de l'aborder.

L'idée c'est que dans la réunion de Johannesburg il y ait des échanges entre les différentes parties de la communauté. Ce ne sera pas forcément un dialogue bilatéral, inclusif sur les noms géographiques dans le cadre d'une mission de recherches basées sur les faits, et pour voir les sensibilités affectées.

L'idée est que cette mesure soit un canal supplémentaire de communication et l'objectif est de voir cette question et voir aussi si elle s'accorde avec la recommandation 5 citée par Jorge.

---

Je ne crois pas que ce soit exclusivement une question bilatérale à traiter avec le GAC, mais il y a d'autres parties qui pourront être intéressées.

Je crois que Avri a mentionné que la session sur les noms géographiques est déjà prévue. Et je crois que voici un exemple de dialogue sur des questions de fond, si j'ai bien compris le contenu dans ce point de l'ordre du jour. L'Iran demande la parole.

IRAN:

Bon, pour les personnes qui ont élaboré ces 20 pages de questions, nous croyons qu'il y a 4 pistes ou 4 domaines différents les uns des autres.

Mais tout le monde n'est pas intéressé à répliquer ou à répondre à toutes ces questions.

Est-ce qu'on pourrait subdiviser certaines activités dans un domaine en particulier pour attirer l'attention des personnes qui s'intéressent à ce domaine-là en particulier ?

Nous n'avons pas toutes les ressources, les énormes ressources de la GNSO. Nous avons des ressources très limitées et nous avons beaucoup de difficultés à répondre aux plus de 150 questions qui sont présentées dans ces 20 pages. Merci.

---

THOMAS SCHNEIDER: Merci l'Iran, je crois que Avri a dit qu'on n'a pas besoin de regarder toutes les questions. Masi votre question est légèrement différente. Vous voudriez savoir si les personnes ne sont pas obligées de regarder toutes les questions pour voir ou pour trouver toutes les questions qui les intéressent?

IRAN: Bon, pour le point 1 sur les questions, est-ce que nous pourrions sous-diviser la piste numéro 1 pour que les personnes puissent lire le sous-titre et qu'ils aillent directement à la section qui les intéresse. Autrement ils seront obligés de lire toutes les questions. Et il y a des thèmes qui ont de très nombreuses questions. Seulement si c'est possible. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Oui, maintenant c'est clair. Est-ce que quelqu'un voudrait répondre à cela ?

DONNA AUSTIN: Je ne peux pas parler au nom du groupe qui a élaboré ce PDP, mais je crois que les sous-titres pourraient bien nous indiquer le thème de chaque sous-section du document pour qu'on puisse trouver les points d'intérêts.

---

Je crois que c'est raisonnable et nous pouvons le présenter au groupe de travail du PDP.

THOMAS SCHNEIDER: Est-ce que quelqu'un voudrait ajouter un commentaire par rapport au troisième point du programme que nous voyons sur l'écran ?

SUISSE: Excusez-moi de demander pour la troisième fois la parole, mais je serai bref.

Je crois que l'importance de ces séances se trouve dans leur préparation en tant que séances de travail et non pas de séances ad hoc qui ne produisent ou qui ne font qu'une fois.

Il vaudrait mieux peut-être les considérer comme des séances qui seraient l'équivalent des séances d'un groupe de travail d'un PDP habituel.

De telle façon que l'on permette la présence de la communauté pour assister dans ces discussions et pour aborder les points problématiques, difficiles.

Nous avons déjà expérimenté dans des réunions préalables des séances de toute la communauté. Elles sont intéressantes, elles permettent de bien s'informer, mais à vrai dire il ne s'agit pas de



---

séances de travail, et je pense que l'utilité de ces séances consisterait justement à les structurer en tant que séance de travail dans le cadre d'un PDP pour que les résultats des délibérations soient vraiment considérés et incorporés dans le travail ultérieur.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Donc il ne faudrait pas parler de séances informatives, très intéressantes, très bien, où l'on obtient de l'information et où on voit dans son silo. Mais il faudrait plutôt que ce soit une séance où tous les silos seraient ouverts, que tout le monde puisse participer pour que l'on puisse ensuite suivre le cours du travail.

DONNA AUSTIN: Merci beaucoup Thomas. Jorge, je pense que c'est l'objectif de la séance sur les noms géographiques. Ce sera une séance de travail. Voilà donc l'objectif que nous voulons atteindre.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Le Royaume-Uni maintenant.

ROYAUME-UNI: Merci, je voudrais ajouter que le séminaire web peut-être une bonne étape de préparation. En premier lieu pour renforcer la

---

sensibilité ou la sensibilisation sur les discussions intercommunautaires, et ensuite pour que l'on voit apparaître des questions qui doivent être soulevées et auxquelles toute la communauté doit participer.

Comme Avri l'a dit, je crois que le 25 avril pourrait être une bonne date. Enfin, je pense que c'est une initiative très intéressante. Merci.

DONNA AUSTIN:

Merci. Je crois que nous avons entendu dire que le GAC n'a pas suffisamment de ressources pour participer à un PDP régulièrement. Alors si c'est un format qui peut lui être utile et qui est plus utile pour le GAC et bien sûr pour les groupes de travail des PDP, pour que l'on voie la participation non seulement du GAC, mais aussi de la communauté. En ce qui concerne un PDP, bon si cela est utile pour le GAC et si cela lui permet de mieux participer à un PDP... Bon, je pense que c'est un essai, nous pouvons voir si cela donne de bons résultats et nous pouvons l'adapter pour d'autres questions sensibles.

Je ne dirais pas des questions sensibles, mais des thèmes d'intérêt fondamental.

---

THOMAS SCHNEIDER: Merci Donna. Et je pense que cela nous amène à parler du prochain point, parce que nous allons parler de la charge de travail. Nous en avons discuté à maintes reprises, et c'est un vrai défi.

Les gens ne sont pas toujours conscients du fait que le représentant auprès du GAC n'est pas seulement un représentant du GAC de son pays, mais qu'il a bien des fois, entre 10, 15 et parfois plus d'institutions, plus de processus internationaux qu'il doit suivre. Pour lesquels il doit poser ou faire des consultations et pour lesquels il doit présenter des informations.

Il y a donc une limite dans le nombre de jours, quotidiens ou hebdomadaires qu'un représentant du GAC peut fournir en terme physique en moyenne aux thèmes de l'ICANN.

Malheureusement, l'économie a une croissance modérée dans la plupart des pays, mais les budgets gouvernementaux ont une croissance négative pour ainsi dire, à la même vitesse. Alors nous avons de plus en plus de responsabilités mais de moins en moins de ressources et cela ne nous aide pas à mieux participer, à mieux nous engager, même si nous avons le désir de ce faire.

Mais d'une manière générale, les CPU sont doublés, doublent leur capacité sur peu de mois, mais ce n'est pas le cas pour l'administration ni pour l'être humain.

---

Et c'est pour cela que je remercie Donna d'avoir mentionné cela, parce que nous avons besoin de trouver des modalités permettant aux représentants gouvernementaux, et ce n'est pas un problème seulement des représentants gouvernementaux, mais aussi ces représentants veulent participer de manière efficace dans les plus brefs délais, être au courant, participer aux discussions, et revenir à une autre obligation dont ils sont responsables.

Il faudrait donc trouver les meilleures modalités de travail pour pouvoir échanger.

Il me semble ces séances, des séances comme celle-ci nous aident. Et c'est ce que nous recherchons. Comme nous l'avons dit, bien des fois nous étions d'accord pour dire qu'il fallait participer de manière plus précoce, mais nous n'avons jamais eu 50 représentants du GAC qui aient pu participer à un appel pour un PDP.

Ce n'est pas réaliste, et ce n'est pas que nous ne voulions pas le faire, c'est simplement que ce n'est pas réaliste.

Voilà le message clef de cette quatrième vignette.

Nous devons voir comment réduire le problème pour que nous puissions le supporter. Voilà.

---

JAMES BLADEL:

Merci. Vous allez être peut-être étonnés, mais je vais vous dire quelque chose, nous avons du mal nous aussi à nous voir au sein de la GNSO. Surtout parce que comme bon nombre d'entre vous, de ceux qui êtes ici présents dans la salle, pour nous, ceci est un hobby ou un passe-temps, ou un deuxième travail auquel nous consacrons nos loisirs. Et donc...

Alors nous, nous avons non seulement des difficultés pour trouver des participants pour les PDP, mais aussi, nous avons des difficultés pour trouver les leaders pour les PDP, parce que ce leader a une autre qualité dans ses engagements, dans la charge de travail, dans la possibilité de se déplacer. Et cela fait parfois que nous surchargeons le personnel qui nous soutient, qui nous aide.

Je pense qu'il en va de même pour le conseil d'administration et pour Goran.

Mais ce que nous analysons avec nos équipes de révision, et au CCWG, c'est l'organisation d'un certain type de réponse selon les statuts qui puisse couvrir les mêmes thèmes et les mêmes problèmes des PDP.

Donc nous prenons ces sources des mêmes groupes, des groupes mêmes de volontaires. C'est-à-dire nous sommes en concurrence pour obtenir le travail des mêmes volontaires.

---

Nous comprenons ce qui arrive au GAC parce que nous partageons les mêmes défis à relever. Et nous voyons aussi qu'il y a certaines limitations. Nous essayons de trouver des manières d'améliorer ceci, pour faire participer les gens aussi précocement que possible, pour qu'ils se familiarisent avec cela, pour qu'ils contribuent, qu'ils fassent des commentaires.

Je crois que nous avons beaucoup parlé du ralentissement de la vitesse de création des PDP jusqu'à ce que nous puissions comprendre combien de PDP nous pouvons gérer en même temps. Disons cela concerne la gestion des projets.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de la présentation de séminaires, sur les présentations sur les séminaires web ou comme vous voudrez les appeler. Nous pensons qu'ils sont très utiles en ce sens là. Que quelqu'un prenne le zéro comme point de départ et qu'il arrive jusqu'à une charge de travail qui puisse, enfin... S'agrandir ou s'élargir sur une courte période, ce qui réduit la courbe d'apprentissage.

Mais nous le faisons aussi pour la GNSO, pour mieux pouvoir travailler avec les volontaires disponibles.

THOMAS SCHNEIDER:           Merci beaucoup James. Je vois que vous l'avez dit avant, et nous vous croyons sur parole à propos de ce que vous dites. Si c'est

---

un défi pour vous, c'est un défi pour nous. Alors la seule chose que nous pouvons faire à cet égard c'est d'établir des priorités et de réduire la vitesse, de ralentir.

Il y a des gens qui disent : on ne peut pas éviter les progrès techniques. On ne peut pas l'éviter, ni le prévoir, mais il faut déterminer les priorités en termes politiques et économiques.

Parce que cela peut être faisable. Mais il faut attendre, parce qu'il y a des choses plus importantes qui doivent être faites auparavant.

Alors depuis la séance d'Helsinki, l'été dernier, nous avons eu une bonne discussion sur la réduction de la charge de travail. [Michael Neylon] en était l'un des participants les plus actifs sur la manière de réduire la charge de travail.

Mais la charge de travail est tellement grande que nous n'avons pas pu finir ce document-là non plus. Voilà donc l'un des problèmes auxquels nous faisons face.

Nous savons tous quel est le problème. Et la solution est quelque peu présente sur la table. Je crois que nous sommes sur la bonne voie, mais cela va très lentement.

Je pense que nous allons reprendre ce thème, que nous allons torturer tout le monde avec les mêmes thèmes, parce que c'est

---

une torture pour tout le monde et j'ai entendu dire que c'est une torture pour vous aussi.

JAMES BLADEL: Bon, nous savons que tout cela implique des efforts s'étendant sur plusieurs années. Alors il y a de nombreuses ressources qui vont quitter la table pendant longtemps et il faut que nous nous en souvenions lorsque nous analysons de nouvelles questions qui pourraient avoir pour résultat de nouveaux PDP.

THOMAS SCHNEIDER: Le Royaume-Uni et l'Iran ont demandé la parole, et il me semble qu'après on aura la pause de transition.

ROYAUME-UNI: Merci monsieur le président, merci James des commentaires que vous avez faits. C'est vraiment un défi pour tous les membres de la communauté, je suis d'accord là-dessus.

Quelque chose qui pourrait nous aider, me semble-t-il, c'est de planifier vers l'avenir pour que tous les PDP reçoivent ce dont ils ont besoin aux différentes étapes, qu'il n'y ait pas de coïncidences, de jalons ou de repères auxquels nous devrions participer. Il faut pouvoir établir une cartographie de tous les PDP.



---

Il faut que cela soit fait de la façon la plus efficace possible pour pouvoir savoir quel est l'élément clef du PDP en question.

Là où l'on a un PDP avec un élément clair, et clef, il y aura fort probablement des occasions pendant lesquelles nous devons participer à l'avance.

Et il y a d'autres points dont il faut tenir compte. Par exemple le mécanisme de protection des droits, ce PDP-là dont nous avons parlé ici à Copenhague.

Mais moi par exemple, je dois travailler tout le temps pour le GAC, alors les réunions en présence sont aussi un vrai défi. Parce que, bien sûr, nous nous sommes engagés par rapport au travail au sein du GAC, donc je signale l'un des problèmes. Voilà.

JAMES BLADEL:

Oui, c'est une observation excellente. Par rapport à la proposition précédente, établir les thèmes et leurs dates limites, dates butoirs, nous ne pouvons pas nous engager, mais nous pouvons avoir une certaine estimation, une certaine prévision des repères et des jalons.

Nous avons présenté cela ce matin, nous pouvons travailler avec notre agent de liaison et avec le personnel de soutien pour pouvoir résumer cela et présenter cette information au GAC et la diffuser.

---

THOMAS SCHNEIDER: L'Iran.

IRAN: Bon, vous avez dit ce que j'allais dire moi-même. Parce qu'il me semble qu'il y a en ce moment 9 sous-groupes du CCWG pour la piste de travail 2 et trois d'entre eux ont fini leur travail. Il y en a 6 qui continuent à travailler. L'un d'eux n'a fait que 10 % de son travail. Si nous y ajoutons les PDP de la GNSO qui, si je ne m'abuse sont au nombre de 4, il y avait les nouveaux gTLD, donc des TLD ici, donc nous en avons 10. Si nous ajoutons à cela la mise en œuvre de l'IET, nous avons 2 réunions par jour, à 5 heures du matin, à 11 heures, à 13 heures, à 7 heures du soir, à 8 heures. Bon, les êtres humains sont des êtres humains. Donc on ne peut pas faire tout cela.

Ce que vous avez dit, c'est vrai. Il faut réduire, il faut ralentir et il faut établir les priorités. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Merci beaucoup.

Nous en venons à un point peut-être où nous pouvons transformer les représentants des gouvernements en robots, nous pouvons les automatiser, et nous pouvons tous nous

---

promener à Copenhague et être tous au bord de la mer. Et nous sommes ici tous assis par ici.

Bon, nous finissons notre séance maintenant. Merci beaucoup, même si nous ne sommes pas d'accord sur tous les points, nous pouvons mieux nous entendre après avoir délibéré. Et c'est toujours utile.

Merci beaucoup, bon après-midi à tous.

JAMES BLADEL:                   Merci Thomas, et merci à vous tous de nous avoir accueillis.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**